Carnets de géographes

10 | 2017
Pour une réflexion collective sur l'enseignement de la géographie à l'Université

Les inégalités écologiques à l'aune du choléra : étude dans la ville de Cotonou au Bénin

Taofick Raoul Fousséni

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/cdg/1198
DOI : 10.4000/cdg.1198
ISSN : 2107-7266

Éditeur
UMR 245 - CESSMA

Référence électronique
Taofick Raoul Fousséni, « Les inégalités écologiques à l'aune du choléra : étude dans la ville de Cotonou au Bénin », *Carnets de géographes* [En ligne], 10 | 2017, mis en ligne le 01 octobre 2017, consulté le 06 octobre 2025. URL : http://journals.openedition.org/cdg/1198 ; DOI : https://doi.org/10.4000/cdg.1198

Ce document a été généré automatiquement le 6 octobre 2025.

Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Les inégalités écologiques à l'aune du choléra : étude dans la ville de Cotonou au Bénin

Taofick Raoul Fousséni

1 Alors que la mondialisation favorise la prise de conscience de l'enjeu environnemental dans les villes, notamment avec la médiatisation du réchauffement climatique et les grandes rencontres internationales, de Stockholm (1972), Rio de Janeiro (1992) et Johannesburg (2002) sur le développement durable, la COP 21 à Paris en 2015 et la COP 22 à Marrakech en 2016, la faible prise en compte des problèmes environnementaux est flagrante dans les pays africains, comme le montre l'exemple de la Tanzanie (Roy, 2007). L'opinion publique et les citadins accordent très peu d'attention à cette question alors que les villes africaines sont confrontées à des risques sanitaires d'origine environnementale (PNUE, 2013). Comment la persistance des maladies infectieuses et parasitaires dans les villes africaines peut-elle révéler les inégalités écologiques ? C'est à cette question que notre thèse de doctorat en sociologie a proposé des réponses à travers l'exemple de la ville de Cotonou au Bénin. En mobilisant la notion d'effet de lieu, nous avons fait l'hypothèse que les inégalités écologiques sont le résultat des interactions entre les conditions socio-économiques des habitants, l'espace physique et les politiques publiques.

2 Dans un premier temps, nous montrerons comment notre approche pluridisciplinaire a mobilisé l'épidémiologie, la géographie, l'anthropologie au service de la sociologie pour appréhender la complexité des inégalités écologiques. Dans un second temps, nous mettrons en exergue le rôle déterminant de l'espace dans la production des risques sanitaires.

3 Effet combiné du milieu et des caractéristiques socio-économiques sur les inégalités écologiques

4 Entendues comme la traduction en France du mouvement états-unien de *l'environnemental justice* mis en avant notamment par Robert Bullard (1990), les inégalités écologiques renvoient aux inégalités sociales entre individus face à

l'environnement (Theys, 2005), c'est-à-dire, d'une part, aux différences de production et d'exposition des groupes sociaux aux nuisances environnementales et, d'autre part, à l'accès différencié aux aménités urbaines, ainsi qu'aux pouvoirs inégaux d'interpellation des pouvoirs publics face aux risques environnementaux (Christen, Hamman, 2015). La notion d'effet de lieu, renvoyant à l'effet combiné de l'espace physique, de l'espace social et des politiques publiques (Bourdieu, 1993), apparaît rendre compte de la complexité des inégalités écologiques. Cette complexité est révélée grâce à l'approche pluridisciplinaire mobilisée. D'abord l'épidémiologie nous a permis d'étudier la distribution spatiale de l'incidence du choléra dans la ville de Cotonou et de déterminer les espaces les plus atteints. Ensuite, l'approche géographique a mis en avant le lien entre milieu physique, caractéristiques socio-économiques et incidence du choléra. Enfin l'analyse sociologique et anthropologique a montré l'effet des pratiques locales, des représentations sociales de l'espace, du propre et du sale, de l'occultation des conditions socio-économiques dans les politiques de santé publique.

5 L'étude épidémiologique du choléra montre une variation entre les arrondissements de la ville de Cotonou. Les arrondissements épargnés par la maladie sont ceux qui sont les moins touchés par « l'extrême pauvreté[1] » (7è et 8è arrondissements). Par contre les arrondissements ayant enregistré les plus fortes incidences par le choléra comportent en leur sein de fortes proportions de ménages en situation « d'extrême pauvreté » (3è et 4è arrondissements). Mais le facteur socio-économique ne suffit pas pour expliquer l'incidence différenciée du choléra, car les arrondissements du sud-ouest de la ville fortement touchés par « l'extrême pauvreté » sont quasiment épargnés (12è et 13è arrondissements). Les inégalités écologiques ne sont donc pas toujours le reflet des inégalités sociales. C'est l'environnement physique qui joue un rôle plus déterminant dans les inégalités écologiques. Les arrondissements situés sur les berges lagunaires concentrent les incidences les plus fortes. C'est l'exemple des 3è, 4è, 5è et 6è arrondissements. Toutefois, au niveau des arrondissements ayant la même position géographique, le choléra suit le gradient socio-économique, les plus préservés du choléra étant ceux qui sont moins touchés par l'extrême pauvreté (5è et 6è arrondissements). On s'aperçoit donc de l'effet combiné du milieu et des facteurs socio-économiques sur les inégalités écologiques à Cotonou.

Figure 1. Répartition de l'extrême pauvreté (%) par arrondissement dans la ville de Cotonou

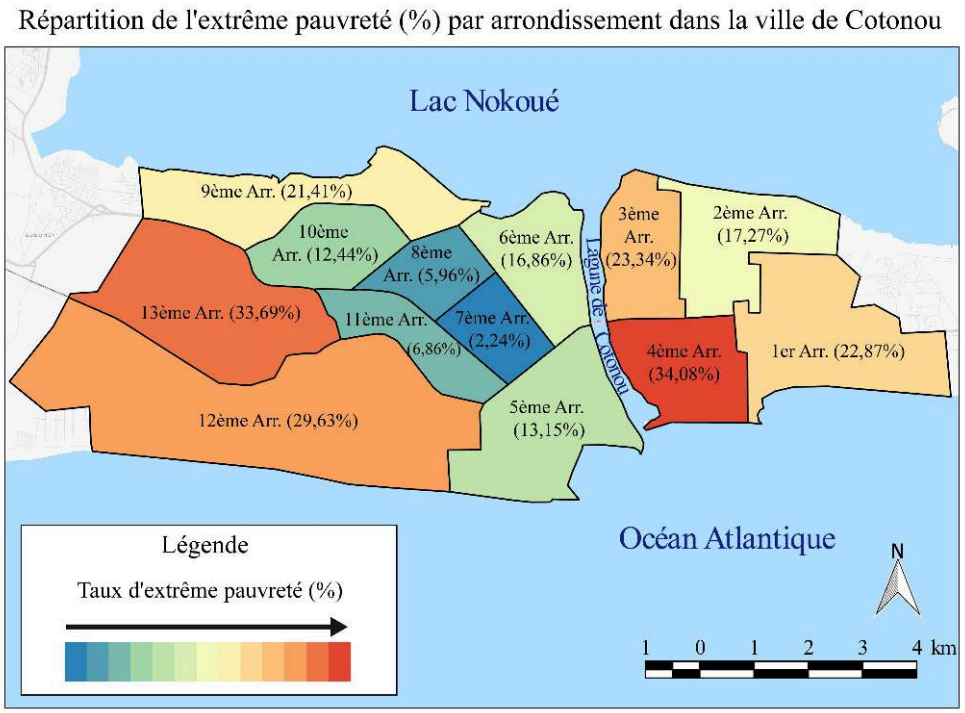

Figure 2. Répartition de l'incidence du choléra par arrondissement dans la ville de Cotonou

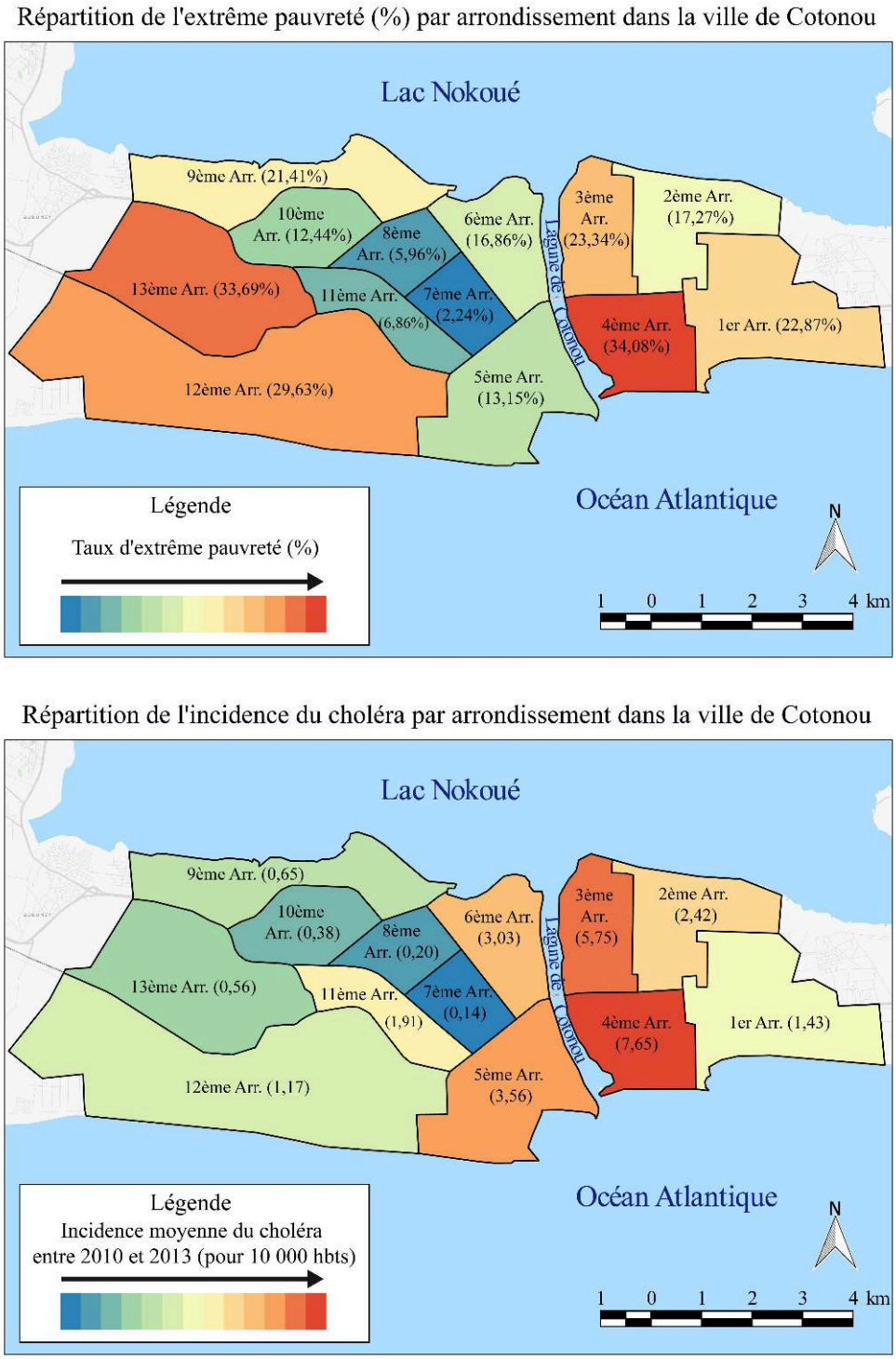

6 En effet, Cotonou est une ville côtière située dans la région méridionale du Bénin, sur le cordon littoral entre le lac Nokoué et l'Océan Atlantique. D'une superficie de 79 km², cette ville est traversée par la lagune et présente un climat de type tropical humide avec une alternance de deux saisons pluvieuses et de deux saisons sèches. La ville a connu une croissance démographique très rapide. Sa population est passée de 78 000 habitants en 1961, à 320 348 en 1979, à 536 827 en 1992, à 665 100 en 2002, et à 920 013

habitants en 2012 (INSAE[2], 2012. Cette présentation de la ville de Cotonou, d'un double point de vue physique et démographique, révèle des conditions propices au développement des pathologies infectieuses et parasitaires. Au site marécageux et inondable, s'ajoute une forte densité humaine. En 2012, cette densité était de 11 645 habitants au km^2.[3] La croissance démographique de la ville favorise son extension sur les berges lagunaires, et l'installation des populations dans des conditions caractérisées par un déficit d'infrastructures socio-sanitaires.

7 Cette thèse met finalement en avant la nécessité d'une analyse des inégalités écologiques à l'échelle des territoires. Les différences qualitatives entre les territoires aussi bien du point de vue de la géographie sociale, physique que des politiques publiques peuvent contribuer aux inégalités de production et d'exposition aux nuisances environnementales.

Fiche informative

Discipline
Sociologie

Directeurs
Philippe Hamman ; Jean-Luc Piermay

Université
Université de Strasbourg

Membres du jury de thèse, soutenue le 1 décembre 2016
Lise BOURDEAU-LEPAGE, Professeure de Géographie, Université Jean Moulin – Lyon 3
Abdou Salam FALL, Professeur de Sociologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal), Rapporteur
Philippe HAMMAN, Professeur de Sociologie, Université de Strasbourg, Directeur de thèse
Jean-Luc PIERMAY, Professeur émérite de Géographie, Université de Strasbourg, Co-directeur de thèse
Jean-Marc STÉBE, Professeur de Sociologie, Université de Lorraine (Pôle Nancy) Rapporteur
Josiane STOESSEL, Professeure de Sociologie, Université de Haute-Alsace (Mulhouse)

Situation professionnelle à l'issue de la thèse
Chargé de cours à la Faculté des sciences sociales de l'université de Strasbourg

Professeur de sciences économiques et sociales au Lycée Heinrich Nessel (Haguenau)

Courriel de l'auteur
taofousseni[at]yahoo.fr

BIBLIOGRAPHIE

Bourdieu Pierre (sous la dir.), *La misère du monde*, Paris, Edition du Seuil, 1993, 947 p.

Bullard Robert, *Dumping in Dixie : Race, Class and Environmental Quality*, 3rd Edition, Westview Press, 2000, 256 p.

Christen Guillaume, Hamman Philippe « Associer les habitants à la transition écologique : quelle dimension participative des projets d'énergies renouvelables en Alsace ? », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 58, 2015, pp. 119-137.

Roy Cécile, « La prise en compte de l'environnement à Dar es Salaam, problèmes et perspectives », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], vol. 237 | Janvier-Mars 2007, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 13 décembre 2012.

Theys Jacques, « Quand inégalités sociales et inégalités écologiques se cumulent ». L'exemple du "SELA" », *Note du CPVS*, 13, Paris, MELT-DRAST, 2000.

NOTES

1. L'extrême pauvreté est un indice de conditions de vie élaboré par la direction de la planification et du développement municipal (DPDM) de la ville de Cotonou. Elle désigne l'ensemble des privations en services socio-sanitaires et ressources économiques.
2. Institut national de statistiques et d'analyse économique.
3. Cette densité est calculée à partir de l'estimation de la population de Cotonou à 920 013 habitants (INSAE, 2013), sachant que sa superficie est de 79 km^2.

INDEX

Thèmes : Carnets de soutenances
Mots-clés : santé, inégalité, ville

AUTEUR

TAOFICK RAOUL FOUSSÉNI

IDREF : https://idref.fr/199532044
VIAF : http://viaf.org/viaf/169149717612610951781